

FÊTE DE LA NATURE

19-23 MAI 2021



REJOIGNEZ LE MOUVEMENT :
PRENEZ PART À L'ORGANISATION
DE LA 15^E ÉDITION
DE LA FÊTE DE LA NATURE !

A l'occasion de la Fête de la Nature, venez découvrir le Jardin d'Amélie et Jules qui vous sera ouvert le dimanche 23 mai à partir de 10h ! Accessible par la rue du Chemin Horain (entrée en face de l'école publique), ce nouvel espace situé au cœur du centre du bourg de Hédé vous proposera de découvrir grâce à l'association "le Nez Dehors" ce lieu et la Nature qui s'y est installée (entre 10h et 13h) Puis au cours de votre balade, vous pourrez admirer l'exposition de peinture proposée par l'association Fêt'arts et peut être d'autres surprises ! Bonne découverte à tous !

HÉDÉBAZOGES

LETTRE MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ

MAI 2021 - N° 221

ACTUALITÉ

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES - elles auront lieu **les dimanches 20 et 27 juin 2021**. A noter que les électeurs qui habituellement votent au **bureau 1**, salle du conseil municipal, voteront cette fois-ci à **la cantine**.

Tenue des bureaux de vote : Nous avons **besoin de bénévoles** pour tenir les 2 bureaux de vote. Merci de vous rapprocher de la mairie si vous êtes disponibles et volontaires en contactant Mme ORHANT au 02.99.45.56.36 ou par mail : valerie@hede-bazouges.fr

Inscriptions : Vous avez jusqu'au **vendredi 14 mai 2021** pour vous inscrire sur les listes électorales via le site www.service-public.fr ou en passant en Mairie. Les pièces à fournir sont :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur lequel figure votre nom
- un justificatif d'identité : CNI ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.

Procurations : la démarche est à réaliser en gendarmerie. A partir du 06 avril 2021, vous pourrez également le faire de manière dématérialisée en vous connectant via FranceConnect. Vous devrez vous déplacer en Gendarmerie pour valider votre démarche mais ce procédé assurera plus de rapidité et de sécurité.

OPERATION ARGENT DE POCHE – Le dispositif est relancé cette année ! Il permet aux jeunes âgés de 16 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Les candidatures peuvent être déposées en mairie (avec CV et lettre de motivation) jusqu'au 29 mai 2021.

Conditions : avoir entre 16 et 17 ans maximum dossier d'inscription à retirer en mairie ou sur le site web de la commune

CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES D'INONDATION DU 1^{ER} MARS AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Préserver l'eau des rivières, c'est protéger notre eau potable et notre santé ! Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières lacs et lagunes, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations. Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et les plans de gestion des risques d'inondation, sont en cours d'élaboration. Ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027. Cette consultation nationale, c'est l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement. Nous sommes tous concernés. Votre avis compte !

Répondez en ligne sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Les observations recueillies seront étudiées et intégrées à la version définitive du Sdage et PGRI pour les années 2022 à 2027.

DIVAGATION CHATS ET CHIENS - Nous vous rappelons que tout chat et chien capturé en état de divagation sera conduit à la fourrière de la SACPA à Betton. La société de chasse St Hubert va procéder à la capture de ces animaux en plus de l'éradication des nuisibles (arrêté N°2021-027).

LES RDV DU NUMÉRIQUE - Vous ne savez pas vraiment utiliser votre tablette ou votre téléphone ? Vous voulez envoyer des photos, installer une messagerie ? Vous avez besoin d'un coup de pouce pour faire une démarche en ligne ? Alors inscrivez-vous à l'atelier du **samedi 22 mai**, un ou une bénévole vous accompagnera dans votre démarche. C'est gratuit et ouvert à tous.

Inscription à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 2 avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 24 mars 2021 s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Isabelle CLEMENT-VITORIA, première adjointe

Étaient présents : Mme CLEMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, Mme HAYE, M. VEYRE, Mme LESCADIEU, M. PORTEBOEUF, M. BOURGOUIN, M. CADOU, Mme LERAY, M. MELL, Mme NAVET, M. NICOLAS, M. QUENISSET, M. ROCHARD, Mme STEPHAN, Mme THEBAULT

Ont donné procuration : M. BENIS ayant donné procuration à Mme CLEMENT-VITORIA, Mme SFERRA ayant donné procuration à M. ROCHARD

Absent excusé : M. MEYER

Secrétaire de séance : Mme Nadine STEPHAN

OBJET N° 01-04-2021 : Approbation du Procès-Verbal du 18 février 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le procès-verbal du 18 février 2021

OBJET N° 02-04-2021 : Affectation du Résultat 2020 du Budget Principal

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Affectation en réserve en investissement (R1068)	425 979.63
Report en fonctionnement (R002)	200 000

OBJET N° 03-04-2021 : Affectation du Résultat 2020 du Budget Assainissement

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Affectation en réserve en investissement (R1068)	32 399,73
Report en fonctionnement (R002)	15 000

OBJET N° 04-04-2021 : Affectation du Résultat 2020 du Budget Gendarmerie

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'affecter cet excédent de fonctionnement comme suit au Budget Primitif 2020 :

Affectation en réserve en investissement (R1068)	61 200.42
--	-----------

OBJET N° 05-04-2021 : Vote du Budget Primitif Principal 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité (16 voix Pour, 2 Contre, 0 Abstention)

- DECIDE de voter le budget primitif 2021 de la commune :
- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
 - Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres
- ADOPTE le budget primitif de la commune pour l'exercice 2021 comme il suit :

Section de fonctionnement : 1 929 547
Section d'investissement : 2 652 924.62

OBJET N° 06-04-2021 : Vote du Budget Primitif Assainissement 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de voter le budget primitif Assainissement 2021 :
- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
 - Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres
- ADOPTE le budget primitif Assainissement pour l'exercice 2021 comme il suit :

Section de fonctionnement : 161 322.73
Section d'investissement : 225 482.46

OBJET N° 07-04-2021 : Vote du Budget Primitif Gendarmerie 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de voter le budget primitif Gendarmerie 2021 :
- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
 - Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres
- ADOPTE le budget primitif Gendarmerie pour l'exercice 2021 comme il suit :

Section de fonctionnement : 51 000
Section d'investissement : 116 407.21

OBJET N° 08-04-2021 : Vote du Budget Primitif ZAC 2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de voter le budget primitif ZAC 2021 :
 - Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
- ADOPTE le budget primitif ZAC pour l'exercice 2021 comme il suit :

Section de fonctionnement : 67 780.86

OBJET N° 09-04-2021 : Constitution de provisions -Budget principal 2021

Madame l'adjointe rappelle que la constitution de cette provision permettra de financer la charge induite par le risque, au moyen d'une reprise. A contrario, la reprise de provision constituerait une recette si le risque venait à disparaître ou si la charge induite ne se réalisait pas.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **CONSTITUE** une provision pour risques pour un montant total de 3 491.51 € au 6817

OBJET N° 10-04-2021 : Taxe foncière sur les propriétés bâties -limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable mais uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

OBJET N° 11-04-2021 : Adhésions et Participations aux organismes extérieurs

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau pour un montant total de 78 410.93 € & **INSCRIT** les crédits au Budget Primitif Principal 2021.

OBJET N° 12-04-2021 : Cession de terrain -Halte Intermodale

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition du bien immobilier cadastré section 020 D numéro 1512 dans les conditions décrites, au prix de 14 035,45 € TTC hors frais notariés auprès de la SADIV & **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte

OBJET N° 13-04-2021 : Sentiers d'observation et d'initiation au dessin -Subvention Région /FEADER-LEADER

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté ;
- **SOLLICITE** la Région dans le cadre de l'aide FEADER-LEADER pour un montant de 45 510.92 €
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à demander des devis complémentaires

OBJET N° 14-04-2021 : Sentiers d'observation et d'initiation au dessin -choix de l'entreprise pour les panneaux, les tables de lecture et de dessin

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de Pic Bois pour un montant de 22 359 € HT et l'option platine ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte d'engagement ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer le devis relatif aux platines pour un montant de 3 588 € HT ;
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

OBJET N° 15-04-2021 et 16-04-2021 : Convention -Mise à disposition des locaux /théâtre et Jardins partagés

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la signature de la convention
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à procéder à la signature

Prochain CM : 07/05/2021

Fin à 23h

Prochain conseil
municipal le
vendredi 07 mai
à 20h30

ASSOCIATIONS

MAI 2021 - N° 221

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES

MAI AU BAR'ZOUGES - En mai, ...fais bientôt ce qu'il te plait !

Dans cette période d'hibernation imposée, seuls les ateliers QiGong et nature du Bar'Zouges, ont maintenus leurs activités. Dans l'attente de sa réouverture, les bénévoles s'activent en coulisse pour vous accueillir prochainement dans un beau Bar'Zouges. La crise sanitaire nous impose de réinventer nos façons de travailler tout en maintenant une dynamique collective et un lien social indispensable. L'espace de travail partagé du Bar'Zouges est entré dans une phase d'expérimentation en mars. Il est ouvert tous les jeudis et vendredis et chacun.e est invité.e à proposer organisation, aménagement et équipement qui contribueront à donner envie d'y cobosser ensemble, pour échanger, partager des expériences et des compétences, dans le respect des contraintes sanitaires.

Dans ces périodes turbulentes, l'énergie bénévole cimenter les solidarités et permet de réinventer nos quotidiens chamboulés. Envie de vous investir au Bar'Zouges ? Le CA de l'association Ce Qui Nous Lie va être renouvelé lors de sa **prochaine AG le 29 mai à 10h au Milleclub** (Bazouges s/Hédé), venez nous rejoindre pour contribuer à réaliser vos projets. Pour rester en contact avec le Bar'Zouges (barzouges@cequinouslie.fr), retrouvez-nous sur www.cequinouslie.fr - Facebook Barzouges/Cequinouslie - Twitter/Instagram :@barzouges

THÉÂTRE DE POCHE / JOLI COLLECTIF

Au mois de mai, le laboratoire éphémère se poursuit au Théâtre de Poche avec la venue de 3 équipes artistiques : Alexis Fichet et Nicolas Richard travailleront sur Manuel littéraire de retour en forêt, Mathilde Maillard et Anne Lenglet sur De près on ne voit que la peinture et Olivier Rannou sur Hostile.

Deux équipes artistiques seront également présentes pour poursuivre et finaliser des projets que vous pourrez découvrir lors de la 8^{ème} édition de BONUS du 24 au 29 août 2021 :

Domique Gilliot avec son spectacle A propos du Théâtre de Poche et Silvio Palomo et Justine Bougerol avec leur installation Terrain Vague.

Les artistes du joli collectif poursuivent également les recherches sur leurs prochaines créations, notamment lors de temps de travail à la salle Guy Ropartz (Rennes) autour de On ne dit pas j'ai crevé pour Enora Boëlle et à Bruxelles autour de justice.s pour Vincent Collet.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 1^{er} mai (Fête du travail) était destiné à rappeler les luttes ouvrières pour obtenir de meilleures conditions de travail, notamment la semaine de 54 heures ! Cette fête est célébrée en France depuis 1947 ! À l'origine, cette date résulte de manifestations, à Chicago, de salariés américains en 1886. En effet, ce jour-là, 400 000 salariés manifestaient dans la rue afin de revendiquer une journée de travail de 8 heures, un fort mouvement revendicatif ! La date du 1^{er} mai n'avait pas été choisie au hasard : il s'agit du "moving day", le jour où, traditionnellement, les entreprises américaines réalisent les calculs de leur année comptable. Depuis, le 1^{er} mai est devenu le jour international des revendications ouvrières, donnant lieu à des défilés de travailleurs.

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux horaires à compter du 26 avril :
Mardi : 12h - 13h30 / Mercredi : 14h30 - 18h00 / Samedi : 10h00 - 12h30
RDV P'tite Ludo : Mercredi 5 mai de 16h à 17h30
Visible dès le 12 mai : Exposition « La Forêt »
Depuis le 24 mars, une boîte de retour de documents est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de la bibliothèque en tant que bénévole ? Une demande de renseignements ? : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

- **M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France**

Le mercredi 12 mai de 14h15 à 16h15

- **Mr Louis JOUAN - Conciliateur de justice.**

Le mardi 26 mai de 09h00 à 12h00.

- **Maitre SOLIGNAC - Avocate**

Le mardi 4 mai de 10h00 à 12h00.

- **M. DECREVOISIER - Architecte conseiller à Tinténiac**

Non renseigné

- **ASSISTANTE SOCIALE**

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg. 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mercredi de 15h30 à 18h - le samedi de 10h30 à 12h30 et le 1^{er} dimanche du mois.

CENTRE DE CONSULTATION

Centre de consultation covid-19 - espace sportif communautaire de Tinténiac. Pas de rdv avant avis préalable de votre médecin. Composez le 15 uniquement si les symptômes s'aggravent (difficultés respiratoires et signes d'étouffement).

VIOLENCES CONJUGALES / FAMILIALES

Deux numéros d'urgence : 3919 et 17.

Numéro d'urgence enfants maltraités : 119

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Point Information Jeunesse, CAF, RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclac, etc.

Contact : 02.23.16.4545
maison-des-services@bretagneromanique.fr

3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6

Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS VAL D'ILLE DINGÉ HÉDÉ

Multisports pour ado sur les communes du territoire. Site : <http://www.osvidh.fr>

RELAIS LA POSTE -

Epicerie PROXI
14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h
Contact : 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé / MARCHÉ BIO

tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 6 et 20 mai 2021.

DÉCHETTERIE

Lundi : 14h-17h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-17h.

CORRESPONDANT

LOCAL OUEST-FRANCE
Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguay.castel@free.fr